

Préavis N° 3-2013 au Conseil communal

sollicitant

un crédit de CHF 2'690'000.- destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Pâquis-Meunière-Flumeaux, travaux liés à la mise en œuvre du chauffage-à-distance (CAD) pour ledit secteur

Date proposée pour la séance de Commission :

**27 février 2013 à 19h00
Castelmont, salle 3**

Délégué de la Municipalité : Michel Pellegrinelli

Prilly, le 5 février 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Poursuivant les travaux entrepris depuis le quartier de Malley, la société CADOUEST a prévu de réaliser des travaux d'extension de son réseau en empruntant les chemins des Pâquis et de la Meunière, ainsi que la route des Flumeaux (tronçon compris entre le chemin de la Meunière et la route de Renens).

La société CADOUEST a mandaté un bureau de géomètres afin d'établir un plan exhaustif du sous-sol. Ce plan a mis en évidence un nombre très élevé de conduites souterraines sur le tracé du chauffage-à-distance (CAD). Par conséquent, un réaménagement complet du sous-sol est nécessaire pour pouvoir procéder à la pose de la conduite du CAD.

Profitant des importants travaux de CADOUEST, les Services industriels lausannois ont opté pour un remplacement de leurs réseaux souterrains. Pour Prilly, ces travaux sont l'occasion de se poser la question de l'état du réseau d'assainissement, ainsi que des routes (coffre et revêtement). Compte tenu du très mauvais état de la route, la réfection des chaussées et trottoirs s'imposait d'elle-même vu l'importance des fouilles pour le chauffage-à-distance. Concernant le réseau d'assainissement, la fouille de CADOUEST offre l'opportunité de changer les anciennes conduites et de mettre ce secteur en séparatif à moindres coûts. De surcroît, l'intervention conjointe de l'ensemble des services limitera fortement la gêne des riverains puisqu'il n'y aura plus d'interventions durant plusieurs années.

Le crédit demandé correspond à la réfection complète des routes touchées par le chantier du chauffage-à-distance, au remplacement du collecteur unitaire existant par un système en séparatif, ainsi que pour le renouvellement complet de l'éclairage public.

1. Description du projet

Les travaux concerneront le chemin des Pâquis sur une longueur de 140 mètres, le chemin de la Meunière sur 70 mètres et la route des Flumeaux sur 180 mètres. Le plan annexé présente l'ensemble des travaux planifiés.

Pour le chemin des Pâquis, l'intervention comprendra le CAD, le réseau d'assainissement, le remplacement des conduites électriques, l'éclairage public, l'entier de la chaussée, ainsi que l'intervention du service Multimédia de la Ville de Lausanne.

Au chemin de la Meunière, les travaux concerneront le CAD, le réseau d'assainissement, l'éclairage public, ainsi que l'entier de la chaussée.

Enfin, sur le tronçon Meunière-route de Renens de la route des Flumeaux, il y aura intervention du CAD, des SIL (Electricité, Eclairage public, Multimedia) ainsi que de Prilly pour le réseau d'assainissement et la réfection complète de la route (chaussée et trottoirs).

La société CADOUEST est leader dans ce projet. C'est donc elle qui assumera formellement la direction des travaux.

Après réflexion et discussion, il a été décidé de poser les conduites souterraines du CAD et d'assainissement dans une même fouille. Cette solution a été retenue car elle permet de

substantielles économies vu l'ampleur des fouilles si ces deux entités intervenaient individuellement. Ainsi, les conduites d'assainissement (eaux usées et eaux claires) seront posées en premier, puis, au-dessus viendra posée la conduite du chauffage à distance.

Les travaux débiteront au croisement du chemin de la Meunière et de la route des Flumeaux en direction du chemin des Pâquis. Le Service lausannois de l'Electricité doit en effet déplacer une partie des conduites existantes (sur une largeur de 2 mètres environ) vers le trottoir pendant que l'autre partie reste en place. Ensuite, les conduites d'assainissement (diamètre 400 mm pour les eaux claires et 300 mm pour les eaux usées) pourront être posées à une profondeur de l'ordre de 3 mètres en moyenne.

Au chemin des Pâquis, on procédera de la même manière qu'au chemin de la Meunière. Les diamètres des conduites d'assainissement seront légèrement plus grands : diamètre 500 mm pour les eaux claires et 400 mm pour les eaux usées.

L'éclairage public sera modifié avec la pose de cinq candélabres aux chemins de la Meunière et des Pâquis. De plus, une conduite pour la pose d'une fibre optique est prévue sur ces deux chemins.

A cause d'un trafic plus chargé (présence du futur magasin COOP avec un parking de 180 places, du bâtiment de la Police de l'Ouest, ainsi que la circulation importante lors des matchs de hockey), la chaussée sera renforcée avec un encaissement d'une épaisseur de 40 cm. Un nouveau revêtement mis en place comprendra une couche de base (AC T 22 S), une couche de liaison (AC B 16 S) et une couche de roulement phono-absorbant (AC MR 8).

Enfin, on terminera les travaux à la route des Flumeaux en direction de la route de Renens. Le système de pose des conduites souterraines est le même. A cause de la présence d'un passage souterrain à la hauteur de l'ancienne entreprise Bobst et en tenant compte de l'incertitude sur son maintien, la profondeur de pose des conduites d'assainissement sera de 4.50 mètres en moyenne. Puis, après le passage souterrain, elle sera limitée à quelque 3.00 mètres. Leur diamètre sera de 500 mm pour les eaux usées et de respectivement 300, 600 et 800 mm pour les eaux claires.

Le Service lausannois de l'Electricité entreprendra les travaux sur les trottoirs des deux côtés de la route. Il posera des conduites électriques, de multimédia, d'éclairage public et de fibre optique.

En présence du bâtiment de la Police de l'Ouest, l'éclairage public sera renforcé avec sept candélabres sur le tronçon concerné de la route des Flumeaux. Une conduite pour fibre optique est également envisagée.

La route des Flumeaux est un axe de transit très chargée actuellement. Tenant compte de la charge du trafic, l'épaisseur du nouvel encaissement sera de 50 cm. Le nouveau revêtement aura une couche de base (AC F 22), une couche de liaison (AC EME 22 C) et une couche de roulement phono-absorbant (AC MR 8).

Les bordures étant en très mauvais état, elles seront remplacées par des bordures en granit.

2. Planning des travaux

Les travaux débuteront en principe au début du mois d'avril 2013 et devraient être terminés pour le mois de mai 2014.

D'une manière plus précise, la durée des travaux par tronçon est la suivante :

- Chemin de la Meunière : début avril 2013 - mi-juillet 2013,
- Chemin des Pâquis : mi-juillet 2013 – fin octobre 2013,
- Route des Flumeaux : fin octobre 2013 – fin mai 2014.

Le bureau d'ingénieurs Gruneko, mandaté par la société CADOUEST, a établi un plan de phasage des travaux. Compte tenu de la complexité des lieux en matière d'accessibilité, ce phasage a été réalisé en collaboration avec les TL, la Police de l'Ouest et le Service du feu.

Pendant les travaux, la circulation sera gérée comme suit :

- Route des Flumeaux : une voie de circulation sera maintenue en permanence.
- Chemin de la Meunière : fermeture de la route et accès par le chemin des Pâquis pour les riverains, réouverture à la fin des travaux.
- Chemin des Pâquis : fermeture de la route et accès par le chemin de la Meunière pour les riverains, réouverture à la fin des travaux.

La circulation sera bien entendu assurée pour le dépôt de la voirie situé au chemin des Pâquis et pour les véhicules de police du futur bâtiment Flumeaux 41.

Pendant les travaux de la route des Flumeaux, une déviation du trafic sera mise en place par les chemins des Pâquis et de la Meunière.

3. Coût des travaux

Compte tenu des délais très serrés exigés par CADOUEST, les montants présentés ici sont basés sur un prix moyen de 2012 des soumissions rentrées. Le marché public pour ces travaux a fait l'objet d'une publication dans la FAO du 22 janvier 2013.

Le coût des travaux se décompose de la manière suivante :

Collecteurs eaux claires et eaux usées	CHF	1'200'000.00
Génie-civil (chaussée, trottoir, fouille EP)	CHF	800'000.00
Eclairage public (fourniture et pose candélabres)	CHF	50'000.00
Signalisation (marquage et feux)	CHF	40'000.00
Honoraires bureau hydraulique Ribi	CHF	130'000.00
Honoraires bureau Gruneko synchronisation des travaux	CHF	110'000.00
Contrôles séparatifs	CHF	40'000.00
Géomètre	CHF	20'000.00
Divers et imprévus	CHF	<u>300'000.00</u>
Montant total	CHF	2'690'000.00

4. Incidence financière

La dépense de CHF 2'690'000.- TTC sera financée par la trésorerie courante et amortie sur une durée de 30 ans au maximum. Elle est prévue pour la partie collecteurs, à hauteur de CHF 900'000.-, au plan des investissements (cf. page 115 du budget 2013).

Après acceptation du présent préavis par le Conseil communal, la somme des crédits d'investissement votés depuis le début de la législature 2011-2016 se montera à CHF 7'867'000.-.

La charge totale d'amortissement par les budgets futurs s'élèvera à CHF 4'050'500.-. La charge financière, calculée au taux de 4.0 %, sera de CHF 143'500.- par an.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 3-2013,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'octroyer un crédit de CHF 2'690'000.- destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Pâquis-Meunière-Flumeaux, travaux liés à la mise en œuvre du chauffage-à-distance (CAD) pour ledit secteur;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et de l'amortir sur une durée de 30 ans au maximum.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 février 2013.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

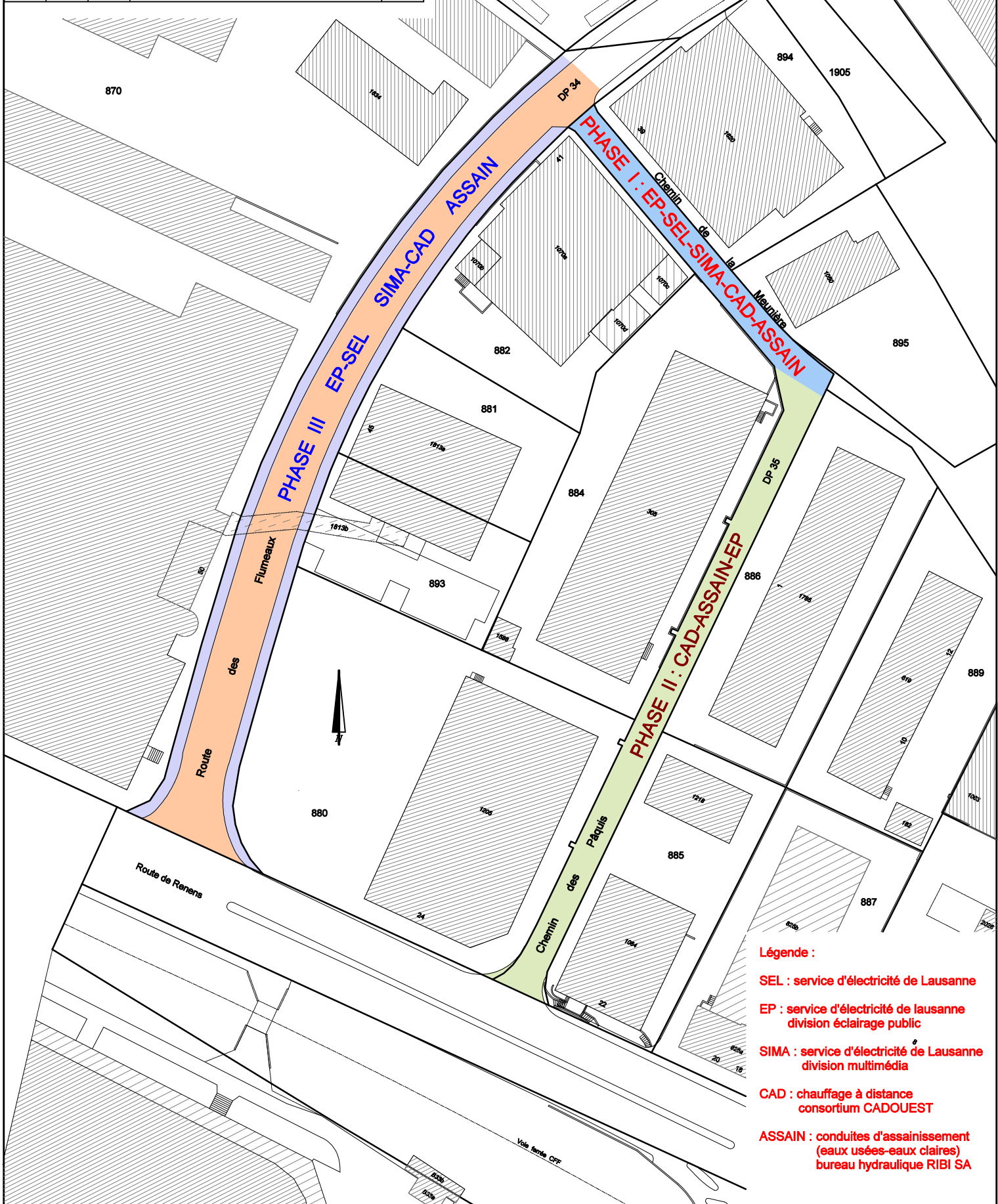
A. Gillièron

J. Mojonnet

**ROUTE DES FLUMEAUX - CHEMIN DE LA MEUNIERE
CHEMIN DES PAQUIS**

PHASES DE CHANTIER

Date	Des.	Contr.	Modification	Echelle:
2014.200	MTN		Original	1/1000
			a	N°
			b	43.22.3-100
			c	Format :
			d	A4



- Légende :**
- SEL :** service d'électricité de Lausanne
 - EP :** service d'électricité de lausanne division éclairage public
 - SIMA :** service d'électricité de Lausanne division multimédia
 - CAD :** chauffage à distance consortium CADOUEST
 - ASSAIN :** conduites d'assainissement (eaux usées-eaux claires) bureau hydraulique RIBI SA